




# Maîtriser les bases du droit social en tant qu'assistant médical en SST

 2 jours
<b>2021</b> 17.18 novembre
 Assistants médicaux
 930 € HT - Repas inclus

Référence : 12x049

**Formation à destination des assistants médicaux où le cadre législatif et réglementaire de l'Assurance Maladie sera approfondi afin de comprendre les points essentiels du Code de la Sécurité sociale.**

**Le programme de ce stage sera modifié en fonction de l'actualité législative ou réglementaire.**

**R**

## Prérequis

Exercer en service de santé au travail.

## Objectifs

- Maîtriser le cadre législatif de la protection sociale.
- Présentation :
  - de l'organisation administrative de la Sécurité sociale,
  - de l'organisation du contentieux,
  - des conditions de prise en charge des différents risques,
  - des conditions de liquidation des droits à la retraite de base complémentaire : focus sur les départs en retraite anticipée.


## Programme

- Rappeler brièvement historique : de la création de la Sécurité sociale à nos jours.
- Définir la prise en charge des différents risques et les conditions à remplir pour en bénéficier : l'assurance maladie, le temps partiel thérapeutique, l'assurance maternité, l'assurance invalidité, l'assurance accident du travail et maladie professionnelle, l'assurance décès.
- Analyser le rôle du médecin-conseil au sein de l'assurance maladie et sa coopération avec le médecin traitant et le médecin du travail dans la prévention de la désinsertion professionnelle.
- Décrire l'assurance vieillesse et la réforme des retraites.
  - De base et complémentaires.
  - Pour « longue carrière ».
  - Pour « pénibilité ».
  - Pour « situation de handicap ».

## Modalités pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et de situations pratiques à partir des expériences des participants et de la formatrice.
- Exposés théoriques illustrés et détaillés pour utilisation ultérieure par le stagiaire.
- Pédagogie affirmative et expérientielle.

ANIMATION
Assistante sociale
DÉROULEMENT
➢ 9h00-12h30 / 13h30-17h00
SUIVI ET ÉVALUATION
➢ Supports de cours inclus.
➢ Tests de positionnement.
➢ Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
➢ Évaluation à froid.
➢ Remise d'un certificat de réalisation.

  
FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL

Organisme de formation  
certifié ISO 9001:2015,  
ODPC, datadocké